

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 24 juin 2020

RD51 - RECONSTRUCTION DU PONT DU RUISSEAU DU MOULIN A PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE) : C'EST PARTI !

Les travaux de reconstruction du pont du ruisseau du Moulin à Porte des Bonnevaux (Commelle) réalisés par le Département viennent de débuter et s'achèveront en septembre. Le coût de l'opération, financée par le Département, s'élève à 475 000 euros.



Une reconstruction complète

Le pont situé sur la route départementale (RD) 51 permet le franchissement du ruisseau du Moulin. Principalement constitué d'une voûte en briques, cet ouvrage a subi de nombreux dommages liés à l'absence d'étanchéité et à l'altération des briques par l'eau au fil des ans.

Après plusieurs années de suivi de la structure, le Département a opté pour la reconstruction complète car les solutions de réparation envisagées ne permettaient pas de garantir la pérennité de l'ouvrage à long terme.

L'ouvrage existant va être démoli puis reconstruit en utilisant des cadres préfabriqués en béton armé. Les principaux travaux consistent à :

- dévier le cours d'eau et mettre en place des protections pour préserver la faune aquatique et ne pas polluer le milieu naturel pendant les travaux ;



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- démolir l'ouvrage existant ;
- construire le nouvel ouvrage ;
- aménager le lit du cours d'eau et mettre en œuvre des dispositifs pour la faune (niches à chiroptères, passages à pieds secs le long du cours d'eau, ...);
- réaliser les aménagements de voirie à l'identique de la configuration actuelle.

Comment circuler pendant les travaux ?*

- Jusqu'au 5 juillet, durant la période de déplacements des réseaux et travaux préparatoires, la circulation se fera sous alternat.
- Du 6 juillet au 30 août, pendant le chantier de démolition et reconstruction de l'ouvrage, la route sera coupée à toute circulation.

Une déviation sera mise en place par les RD518, RD518a et RD71 via La Côté St-André.

- Du 31 août au 15 septembre, pendant les travaux de finitions, la circulation se fera sous alternat.

Informez-vous des conditions de circulation en temps réel sur www.itinisere.fr

- « Il était temps de reconstruire le pont du ruisseau du Moulin à Porte des Bonnevaux (Commelle), toutes les études démontrant que de nouvelles réparations ne permettaient pas de sécuriser cet ouvrage de manière pérenne. La sécurité des piétons, des cycles et des usagers de la route est notre priorité », indique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.
- « Le Département porte une attention toute particulière à la protection de l'environnement lors des travaux quels qu'ils soient, et la reconstruction de ce pont en est une nouvelle illustration. Non seulement la déviation du cours d'eau protégera la faune et la qualité de l'eau durant les travaux mais ces travaux comprennent également la mise en place de dispositifs en faveur de la faune », souligne Claire Debost, conseillère départementale Bièvre.
- * Sous réserve d'éventuels aléas.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

